

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2030

Aigrefeuille d'Aunis • Anais • Ardillières • Ballon • Bouhet • Breuil la Réorte
Chambon • Ciré d'Aunis • La Devise • Forges • Genouillé • Landrais • Le Thou
Marsais • Puyravault • Saint Crépin • Saint Georges du Bois • Saint Pierre la Noue
Saint Mard • Saint Pierre d'Amilly • Saint Saturnin du Bois • Surgères • Virson • Vouhé



Ma Communauté
de Communes

Sommaire

4/ **MÉTHODOLOGIE**

5/ **SYNTHÈSE DU PROJET DE
TERRITOIRE 2021-2030**

6/ **AXE 1 : ACCUEILLIR LES
ENTREPRISES, LES TALENTS
ET LES TOURISTES**

14/ **AXE 2 : UN TERRITOIRE
ATTENTIF AUX BESOINS
DE CHACUN**

22/ **AXE 3 : UN ENVIRONNEMENT
PRÉSERVÉ GAGE DE QUALITÉ
DE VIE ET D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Ma Communauté
de Communes



Directeur de la publication : Jean Gorioux
Comité de rédaction : Bureau Communautaire
Rédactrice en chef : Pauline Menant-Chavatte
Coordination éditoriale : Gaëlle Zimmer
Conception et réalisation : Guillaume Brivio
Concertation auprès des habitants : Cabinet Grand Public
Réactualisation du diagnostic et des enjeux : Cabinet EY
Photos : Xavier Léoty, CdC Aunis Sud, Freepik
Impression :



**Jean Gorioux,
Président de la Communauté
de Communes Aunis Sud**

Prolongement du Projet de Territoire 2015-2030, cette nouvelle mouture est le fruit de la réflexion des nouveaux élus. Elle intègre également les réalisations déjà opérées suite à un bilan intermédiaire. La concertation organisée avec les habitants dans le cadre de la préparation du Contrat de Relance et de Transition Écologique a également inspiré l'évolution de ce document stratégique.

Une des évolutions les plus marquées concerne le renforcement des actions en direction de l'environnement : c'est la traduction à l'échelle locale des nouvelles exigences apparues ces dernières années dans les diverses feuilles de route aussi bien européennes que nationales ou régionales.

La notion de projet ne présage pas des moyens pour la mise en oeuvre de son contenu : moyens humains en interne ou en externe, moyens financiers issus de nos ressources propres ou de concours extérieurs. Il y aura des arbitrages permanents à opérer pour prendre en compte les enjeux environnementaux mais aussi économiques, sociaux et humains.

Si ce projet est écrit par la Communauté de Communes, il n'en est pas moins le projet du territoire, de ses communes et de ses habitants.

Le défi est collectif. La mobilisation d'un maximum d'énergie sera nécessaire afin d'y répondre. L'avenir de notre territoire en est l'enjeu si l'on souhaite garder notre attractivité à travers le développement de nos atouts.

Jean GORIOUX
Président de la Communauté
de Communes Aunis Sud

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'JG' followed by a horizontal line.

Méthodologie

Chronologie du projet

Le projet de territoire de la CdC Aunis Sud avait été élaboré et approuvé en 2015 pour une durée de quinze années. Le projet de territoire étant évolutif et élaboré localement et collectivement, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique, il a donc été décidé de procéder à sa mise à jour.

Les objectifs sont de :

- **Faire le point sur les différents enjeux** et priorités établis en 2015
- Enrichir le projet de territoire déjà existant
- Mettre en cohérence les ambitions de la transition écologique.

Le projet de territoire est porté par le Président de la CdC Aunis Sud et l'ensemble des élus.

Organisation du projet

Une aide à l'ingénierie a été demandée par la collectivité auprès des services de l'Etat. Un accompagnement spécifique a été accordé par l'ANCT qui a mandaté deux cabinets pour aider la collectivité à réactualiser le projet de territoire : *Le cabinet Ernest Young (EY) et le Cabinet Grand Public*. La commande avait pour objectifs de :

- Mettre à jour des éléments du diagnostic
- Mettre à jour la stratégie du territoire en lien avec la transition écologique
- Fédérer les différents acteurs du territoire et les habitants et donner davantage de sens à l'action de la CdC Aunis Sud
- Initier et accompagner la CdC Aunis Sud dans une démarche de concertation auprès des habitants (nouveaux outils...).

La démarche de concertation

La démarche a donné lieu dans un temps contraint à une large concertation et une implication de nombreux acteurs du territoire. Ces travaux ont permis de redéfinir :

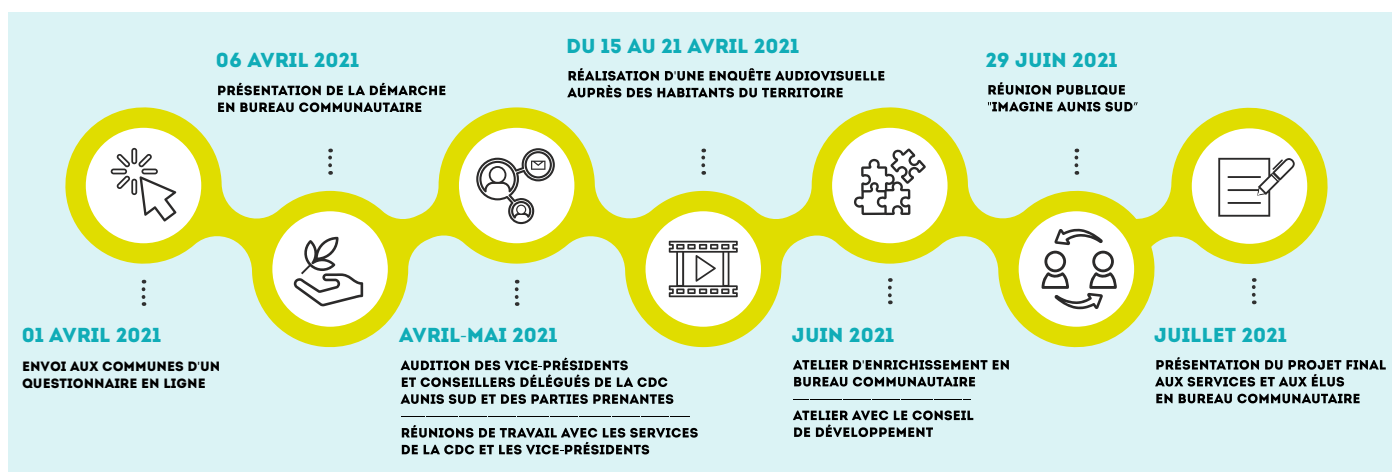
- 3 axes fondamentaux
- 1 axe transversal structurant.

Ces axes définissent les éléments à mettre en œuvre pour l'attractivité, la cohésion et la qualité de vie du territoire et de ses habitants mais également la concertation avec les administrés. Ils se déclinent eux-mêmes en orientations prioritaires pour le développement du territoire Aunis Sud.

Les enjeux, axes et orientations stratégiques ne sont pas classés par ordre de priorité.

ZOOM SUR

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



Synthèse du projet de territoire 2021 – 2030



Développement économique

ACCUEILLIR LES ENTREPRISES, LES TALENTS ET LES TOURISTES

- Un positionnement au coeur d'un bassin attractif, moteur pour l'économie résidentielle
- Une activité productive industrielle ancienne et marquée
- Un taux de chômage notable, lié à un défaut d'offres de formations et d'emplois
- Un potentiel touristique à conforter

Soutenir les entreprises pour encourager la création de valeur malgré des contraintes croissantes *Réhabilitation de friches industrielles - Requalification du site «Surfilm» - Bâtiment dédié à la réparation, au reconditionnement et au réemploi du mobilier et de la bureautique par Cyclad*

Favoriser l'emploi et la formation *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée - Formation au numérique : conseillers numériques*

Valoriser le territoire auprès des visiteurs et des habitants *Itinéraire cyclable parallèle à la Vélodyssée/Flowvélo - Boucles de randonnée pédestre et cycliste avec Aunis Atlantique*

Objectifs



Cohésion sociale

UN TERRITOIRE ATTENTIF AUX BESOINS DE CHACUN

- Une forte croissance démographique
- Une attractivité à consolider pour les jeunes et les familles, mais aussi une population vieillissante
- Une offre de logements à adapter aux nouvelles structures de populations
- Un tissu médico-social à développer pour accueillir les nouvelles populations vieillissantes

Adapter et renouveler les parcs de logements *Création/Réhabilitation de logements pour les jeunes - Création et aménagements de terrains familiaux*

Fournir des services médico-sociaux accessibles et mieux répartis sur le territoire *Consolider les missions du CIAS - Favoriser l'installation des médecins*

Offrir une vie culturelle et sportive dynamique et accessible à tous *Rénovation de la piste d'athlétisme - Construction d'un gymnase à Aigrefeuille d'Aunis - Création d'une ludothèque à Saint-Pierre-La-Noue - Ateliers numériques et navettes documentaires*

Valoriser un mode de vie unique, inscrit dans la ruralité et la modernité *Imagine Aunis Sud : poursuite de la concertation*

Objectifs



Transition écologique

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ GAGE DE QUALITÉ DE VIE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Une grande qualité de vie liée à la richesse du patrimoine naturel
- Une structure des mobilités dépendante de la voiture et offrant peu d'alternatives douces actuellement
- Une politique énergétique notable à poursuivre
- Des tensions croissantes autour de la ressource en eau

Préserver la qualité de l'eau et de l'environnement *Programme Re-Sources - Candidature du bois de la Bastière à la classification Espace Naturel Sensible*

Faire de la transition agricole et alimentaire un moteur de développement du territoire *Projet Alimentaire Territorial - Marché bio à Aigrefeuille d'Aunis - Jardin biologique à but d'insertion professionnelle*

Rénover le parc de logements de bâtiments *Eco quartier à Saint-Saturnin-du-Bois et à Surgères*

Proposer des mobilités douces et alternatives *Déploiement de Rezo Pouce - Réalisation d'un schéma vélo/pistes cyclables - Développer les mobilités de rabattement vers les gares - Liaisons douces au sein des centres-bourgs*

Développer les énergies renouvelables *Plan Climat-Air-Énergie-Territorial (PCAET) - Parc photovoltaïque : zone de La Combe - Projet méthanisation privé sur Genouillé*

Objectifs

6/

Accueillir les entreprises, les talents et les touristes

Axe 1 :

ACCUEILLIR LES ENTREPRISES, LES TALENTS ET LES TOURISTES

Éléments et diagnostic

CHIFFRES CLÉS

60%

part des grandes cultures céréalières dans les exploitations agricoles en 2017 (Insee)

17,9%

part de l'industrie dans les emplois de la CdC en 2017, contre 9,7% dans le département (Insee)

126 000 HAB.

projection du nombre d'habitants supplémentaires dans le 17 d'ici 2040

2H46

durée moyenne du trajet de TGV entre Surgères et Paris

29,7%

taux de chômage pour les 15 à 24 ans, contre 28,3% en Nouvelle-Aquitaine (Insee)

1 300

demandeurs d'emploi depuis plus d'un an sur la CdC en 2020, soit au moins 70% des chômeurs

Enjeu 1 : maintenir un tissu économique fort et diversifié

→ La CdC Aunis Sud affiche une économie structurellement dynamique. Elle bénéficie des pôles économiques moteurs voisins de La Rochelle, Niort et Rochefort. Elle est située à 2h30 de Paris par la gare TGV de Surgères et proche du littoral charentais qui bénéficie d'un développement économique conséquent ces dernières années. Le territoire est ainsi dynamisé par des entreprises majoritairement tournées vers les services, les transports et le commerce, qui représentent 34,7% des emplois du territoire en 2017, concentrés notamment dans les deux principaux pôles Aigrefeuille d'Aunis et Surgères.

→ Cette économie présentielle est appelée à se développer plus encore compte tenu de la dynamique démographique de la Charente-Maritime, qui évalue à 126 000 le nombre d'habitants supplémentaires qu'elle comptera en 2040. **Le positionnement rétro-littoral de l'Aunis** lui permet de moins subir la pression foncière et immobilière tout en bénéficiant du marché que représente la côte. Ce positionnement est particulièrement attractif pour les entreprises de services ou de construction. Néanmoins, cette économie présentielle présente un risque de dépendance aux pôles d'activités proches qui pourrait amener la CdC à se transformer en territoire d'ortoir.

→ Le territoire bénéficie aussi d'un **secteur industriel marqué par les activités liées au nautisme** et structuré autour de deux entreprises principales : le chantier naval Fontaine-Pajot (~600 salariés à Aigrefeuille d'Aunis), et le constructeur de moteurs Wärtsilä (~150 salariés à Surgères). L'industrie représente ainsi 17,9% des emplois du territoire en 2017, contre seulement 9,7% à l'échelle du département.

→ Quant à l'agriculture, elle se distingue notamment par **l'industrie laitière**, avec la première coopérative laitière de France créée à Saint Georges-du-Bois. Aujourd'hui dans le giron du groupe Bongrain, il s'y développe des activités de recherche et de transformation du lait. Le territoire accueille également l'Ecole Nationale de l'Industrie Laitière et Céréalière (Enilia) qui avec l'Ecole Nationale Supérieure de La Meunerie et de l'Industrie Céréalières (Ensmic), situées à Surgères, offrent des formations jusqu'au BTS et pèsent près de 120 emplois. Ce secteur laitier est néanmoins en léger déclin du fait de la rentabilité difficile des élevages laitiers. De ce fait, la CdC compte de moins en moins d'exploitations agricoles : elles sont passées de 906 en 1988 à 272 en 2017. Les élevages sont remplacés par les grandes cultures céréalières qui représentent 60% des exploitations de la CdC en 2017.

Enjeu 2 : pallier un manque d'emplois et de formation qui nuit à l'attractivité du territoire

→ La CdC d'Aunis Sud doit faire face, comme beaucoup de territoires ruraux, à des tensions importantes, mais paradoxales, sur le marché du travail : d'un côté de nombreuses entreprises peinent à recruter, et de l'autre les demandeurs d'emplois sont nombreux, en particulier dans la tranche de population jeune. Le territoire connaît ainsi un taux de chômage de 29,7% pour les 15 à 24 ans, contre 28,3% en Nouvelle-Aquitaine. Autre caractéristique, **le nombre de chômeurs de longue durée atteint une part inquiétante** : 1300 demandeurs d'emplois depuis plus d'un an, sur 1800 chômeurs au total, soit une part de 72% contre 50% recensé au niveau national. On observe un marché du travail déséquilibré et ce malgré l'existence de 4 chantiers ou entreprises d'insertion sur le territoire et une Maison de l'Emploi gérée par la CdC.

→ Ce défaut s'explique notamment par **le manque de formation**. Le territoire ne compte que deux établissements d'enseignement supérieur : le lycée des métiers du bois de Surgères, qui est aussi le seul lycée d'enseignement général, et l'Enilia-Ensmic. Cette dernière, qui forme des profils sur des métiers de moins en moins attractifs, peine à remplir ses promotions, et ses étudiants ne restent pas sur le territoire après leurs cursus. Les entreprises à plus forte valeur ajoutée, notamment dans l'industrie, la construction ou la recherche, qui cherchent des emplois plus qualifiés, ne parviennent donc pas à recruter sur le territoire.

→ Malgré son profil industriel, le territoire pâtit d'un **déficit d'employeurs significatifs** : 81,2% des entreprises du territoire sont individuelles en 2017, contre seulement 77,6% en Nouvelle-Aquitaine. L'installation d'entreprises de taille plus importante est de ce fait un enjeu fort pour le territoire.

PAROLE D'HABITANT *IMAGINE Aunis Sud*

« Ici on est pour la tranquillité, parce qu'il n'y a pas grand-chose, c'est calme, la ville est sympa, tout ça, mais le travail, malheureusement, il se situe quand même autre part. »

Jonathan, conducteur poids-lourd, Surgères





Enjeu 3 : un potentiel touristique à conforter

→ Aunis Sud, c'est aussi une destination à faire connaître. Le territoire dispose **de nombreux atouts en matière touristique** : la connexion directe au Marais Poitevin et les 5 130 hectares de zones humides (soit 11 % de sa surface), la proximité au littoral charentais, l'ensoleillement parmi les plus élevés du littoral atlantique, et le patrimoine historique et culturel (le château et l'église de Surgères, le site archéologique de Saint-Saturnin-du-Bois,...). A noter aussi les événements ponctuels comme le Surgères Brass festival, qui a lieu chaque été et attire des milliers de visiteurs dans le parc du château de Surgères.

→ Toutes ces richesses offrent à Aunis Sud un potentiel fort en matière de tourisme doux, qualitatif plutôt que quantitatif. L'office de tourisme Aunis Marais poitevin, ouvert avec

Aunis Atlantique depuis 2014, contribue déjà à valoriser ce potentiel, et en particulier auprès des habitants du territoire eux-mêmes. Cette dynamique de qualité s'accorde bien avec l'offre d'accueil du territoire, doté de nombreux gîtes et chambres d'hôtes mais d'un seul hôtel, à Surgères, et de plusieurs campings. L'offre de restauration est étoffée, mais insuffisante car concentrée sur quelques communes et insuffisamment ouverte le soir ou le week-end.

→ **Cet accueil manque encore de structuration** pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel du territoire. Structurer l'offre d'hôtellerie, l'accessibilité ou encore mieux mettre en valeur les points d'intérêt paraît indispensable pour faire du tourisme un levier de développement à part entière.

Orientations stratégiques

1. Soutenir les entreprises pour encourager la création de valeur malgré des contraintes croissantes

→ L'accompagnement des entreprises est aujourd'hui axé principalement sur la mise à disposition de foncier dans les différentes zones d'activités de l'intercommunalité, attractif notamment pour les entreprises en mal d'espace sur la côte. Ce modèle permet la création de richesses et d'emplois, et devrait être pérenne au vu de l'attractivité du département, et d'Aunis Sud en particulier. Une zone d'activités de 8 ha à Aigrefeuille d'Aunis et une de 20 ha à Surgères sont déjà en passe de trouver intégralement preneurs. D'autres espaces sont en acquisition sur ces pôles pour proposer une offre foncière à moyen terme.

Cependant, ce modèle de mise à disposition du foncier n'est pas soutenable à plus long terme en raison de :

- **La raréfaction du foncier disponible**

- **Les contraintes réglementaires de plus en plus fortes pour limiter l'artificialisation des sols.**

L'Etat demande ainsi aux trois EPCI du SCoT une réduction de 30% de ses ambitions en matière de foncier

économique. Il importe donc d'identifier de nouveaux gisements de foncier pour maintenir l'attractivité économique et l'offre d'accueil proposée aux entreprises (*réhabilitation de friches -ex : Pôle Gare de Surgères, dents creuses et densification des zones existantes*).

→ **La CdC peut et doit aussi jouer un rôle dans tous les stades de développement des entreprises pour :**

- Favoriser la montée en gamme des entreprises

- Pourvoir plus d'emplois sur le territoire.

La mise en place de la pépinière Indigo, pour encourager l'implantation de petits projets, a ainsi été une belle réussite. Aunis Sud peut, pour encourager ces projets d'avenir (*immobilier clé en main notamment*) sécuriser le parcours résidentiel des entreprises sur le territoire.

→ Un autre axe de développement tient à **l'accompagnement des filières émergentes** comme cela s'est fait autour du recyclage des déchets avec l'installation du CycloB, laboratoire d'économie circulaire du Syndicat Mixte Cyclad.

Cette opportunité permet d'inscrire l'économie du territoire dans la transition écologique, mais aussi de pallier le déficit d'entreprises à forte valeur ajoutée grâce à l'émergence d'une filière structurante créatrice d'emplois et de richesses. Ce secteur a un fort potentiel de croissance sur le territoire.

Le pôle d'excellence Agripolis (*nom donné au territoire suite à l'obtention du label « Pôle d'Excellence Rural » de première génération à la fin des années 2000*) est un autre bon exemple de cette structuration :

- Il fédère plusieurs acteurs de l'agroalimentaire pour accroître l'attractivité du territoire autour des deux principales filières du lait et des céréales.

- Il a permis la création d'un moulin à la pointe de l'innovation.

L'objectif est de constituer et de mettre en lumière des prestations de services. Ces activités, reposant sur la R&D, le tissu local et l'innovation sont à encourager pleinement.



2. Favoriser l'emploi et la formation

→ Pour répondre à ces enjeux, le renforcement de la formation et des partenariats entre les acteurs est primordial. Il est donc nécessaire de :

- Continuer à soutenir le développement du lycée général ouvert en 2016.

- Continuer à communiquer pour faire connaître l'excellence du pôle bois.

- Coopérer avec l'Enilia-Ensmic, notamment pour proposer à ses étudiants une offre d'hébergements convaincante.

→ **Les liens entre les entreprises et les organismes de formation sont aussi à privilégier.** De nombreux dispositifs, dont la Région est souvent fer de lance, existent, comme des partenariats entre les écoles et les entreprises ou des passerelles pour adapter les compétences. La CdC peut ainsi jouer un rôle de facilitateur et favoriser la rencontre entre les offreurs et les demandeurs d'emplois sur son territoire.

→ La CdC fait également partie des 120 territoires émergents pour être **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**. Ce dispositif expérimental vise à créer des entreprises à but d'emploi (EBE) qui embauchent des chômeurs de longue durée en CDI.

Ces entreprises à créer sont l'occasion de travailler sur des besoins du territoire, comme la production de bio pour les cantines scolaires ou le travail autour du bois et du recyclage des copeaux. Cette préparation s'effectue en lien avec les acteurs importants de l'emploi et de l'économie du territoire, comme Cyclad, Pôle Emploi ou la Chambre de Commerce et d'Industrie.

→ Les efforts réalisés ou à venir pour accompagner la structuration d'une filière économie circulaire sont également un levier pour stimuler la création d'emplois d'avenir et cibler les jeunes et la formation.

→ En outre, dans un souci d'inclusion intergénérationnelle, un effort

particulier peut être mis sur **la formation au numérique**. De nombreux habitants sont encore éloignés de la pratique numérique, ce qui crée un enjeu d'accès à la démocratie et la citoyenneté à l'heure où l'accès à de nombreuses institutions (CAF, impôts, Pôle Emploi...), s'orientent vers internet. Il importe donc de **poursuivre et soutenir les politiques d'inclusion numérique** menées sur le territoire :

- dans les bibliothèques/médiathèques.

- dans les maisons France Services de Surgères et Ciré d'Aunis

- au Palace à Surgères (espace culturel).

- au Centre d'Animation et de Citoyenneté (CAC).

- avec les conseillers numériques dont un financé par l'Etat à Aigre-feuille d'Aunis.



3. Valoriser le territoire auprès des visiteurs et des habitants

→ La valorisation du territoire auprès des visiteurs passe d'abord par **l'amélioration et la structuration des activités touristiques** déjà proposées au public et leur promotion auprès des investisseurs potentiels. Développer une offre de restauration plus systématique et une offre hôtelière plus étoffée est une première étape indispensable pour donner au tourisme les capacités de sa croissance.

→ Il importe ensuite de **mettre en réseau les points d'intérêt existants**, en particulier via des itinéraires cyclables et pédestres. Cette dynamique, lancée en partenariat avec les territoires voisins depuis la création de l'office de tourisme Aunis Marais Poitevin en 2014, aboutit aujourd'hui à des projets concrets tels que la mise en place par le Département d'un itinéraire cyclable parallèle de la Vélodyssée depuis la Vendée qui passerait par Surgères d'ici à 2026 ou encore de la FlowVélo. Accompagner ces itinéraires, par exemple en installant des bornes pour les vélos électriques ou en favorisant l'installation de loueurs de vélos, donnerait une ampleur réelle à cette offre touristique.

→ Enfin, les deux CdC de l'Aunis ont fait le choix **d'orienter résolument leur offre de tourisme vers les habitants du territoire**. Le nom du journal, l'Aunisette, ou le nom de l'office de tourisme, le Comptoir local, jouent sur cette identité locale de l'Aunis. Cela permet :

- d'améliorer la qualité de vie des habitants,
- de renforcer la demande touristique,
- de faire des habitants de l'Aunis les ambassadeurs d'un territoire identifié.

Cette identification va contribuer à donner une place de plus en plus singulière à l'Aunis dans le département et à en faire un acteur incontournable du paysage charentais maritime. Un marketing territorial volontariste, fondé sur le tourisme mais aussi plus généralement sur la communication de la CdC, semble donc opportun. Des démarches comme l'étude réalisée avec CharenteS Tourisme en 2021, permettent d'identifier les nécessités et opportunités touristiques du territoire et d'affirmer cette stratégie marketing claire et structurante.

PAROLE D'HABITANT

IMAGINE Aunis Sud

« Comment je vois Aunis Sud, dans dix, vingt ans, c'est aussi avoir une forte identité, notamment d'entrée de la Charente-Maritime, et non pas d'arrière-pays. On entend parler de l'arrière-pays, notamment l'arrière-pays Rochelais, ça veut dire qu'on est en train de faire des complexes. Moi je pense qu'Aunis Sud peut être, au contraire, l'entrée de la Charente-Maritime, et ça changera complètement la vision que l'on peut avoir de son propre territoire, en tant qu'habitant. »

Jean-Louis, jardinier architecte,
Saint-Saturnin-du-Bois





Projets 2020-2026

- ➔ Bâtiment dédié à la répartition, au reconditionnement et au réemploi du mobilier et de la bureautique portée par Cyclab
- ➔ Itinéraire cyclable parallèle à la Vélodyssée / Flow vélo
- ➔ Boucles de randonnées pédestres et cyclables avec Aunis Atlantique
- ➔ Requalification du site «Surfilm» (pôle gare de Surgères)
- ➔ Réhabilitation de friches industrielles
- ➔ Extension des zones d'activités
- ➔ Développement et soutien du club des entreprises
- ➔ Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée



Axe 2 :

UN TERRITOIRE ATTENTIF AUX BESOINS DE
CHACUN

Éléments et diagnostic

CHIFFRES CLÉS

0,9%

taux de croissance annuel moyen de la population de la CdC, 2012-2017, contre 0,5% pour la Charente-Maritime (Insee)

DE 23 À 27,3%

part des plus de 60 ans dans la population, contre 61,2% en Charente-Maritime en 2017 (Insee)

71%

des ménages avec enfants sur la CdC, contre 61,2% en Charente-Maritime en 2017 (Insee)

87,1%

de résidences principales en 2017, contre 71% en Charente-Maritime (Insee)

DE 9,5 À 12,2%

part des familles monoparentales dans les foyers de la CdC entre 2007 et 2017 (Insee)

Enjeu 1 : accompagner la croissance et le vieillissement de la population

→ La population d'Aunis Sud a fortement augmenté ces dernières années, passant de 24 051 habitants en 1999 à 31 735 en 2017. Cette croissance a été particulièrement marquée sur la première décennie 2000, mais reste à une moyenne annuelle de +0,9% de 2012 à 2017, soit presque le double du taux départemental. **Cette croissance s'explique par l'attractivité du cadre de vie du territoire**, à la fois rural et productif. Il échappe aux prix du littoral, tout en permettant de profiter de son cadre de vie et de ses emplois. Ainsi, à la différence de zones plus côtières, le territoire compte 87,1% de résidences principales en 2017, ce qui montre qu'une grande majorité de ses habitants y habitent à l'année et s'y intègrent durablement. Cette croissance peut très probablement s'accroître au vu des grandes tendances économiques et démographiques, du télétravail aux néo-ruraux : le PLUi-H d'Aunis Sud prévoit ainsi 8000 nouveaux habitants d'ici 2030.

Cette croissance de la population a pour effet :

- **Une augmentation de la part des personnes âgées** avec l'arrivée de nombreux jeunes retraités, les plus de 60 ans passant de 23% à 27,3% sur la période. Cette nouvelle population apporte de la richesse grâce à son pouvoir d'achat, mais cela crée aussi de nouveaux besoins, notamment dans le secteur médico-social, et augmente les prix de l'immobilier, en particulier dans le secteur d'Aigrefeuille d'Aunis plus proche de la côte.

- **Une densification de la part des familles** avec de jeunes enfants sur le territoire appelant des équipements et services pour accompagner la croissance de cette population.

- **Une baisse de la tranche 15-29 ans** qui est passée de 16,1% de la population en 2007 à 13,8% en 2017.



PAROLE D'HABITANT

IMAGINE Aunis Sud

« Dans mon village, Les Haies, il n'y a rien là-bas, c'est une rue quoi, c'est tout, et des champs. C'est sympa, hein, c'est calme et tout, mais pas pour quelqu'un de dix-huit ans comme moi, c'est pas pratique. »

Zoé, étudiante, Bouhet

Enjeu 2 : adapter le parc de logements aux nouveaux besoins

→ Avec cette nouvelle démographie se pose l'enjeu du logement. **Le parc de logements est en inadéquation avec l'évolution des ménages.** En effet, il est composé à 92 % de maisons et 81 % de T4 ou plus, tandis que la taille des familles diminue : la part des familles monoparentales dans les foyers est passée de 9,5 à 12,2% entre 2007 et 2017, tandis que celle des couples avec enfants a baissé de 45,1 à 42,5%. Il importe donc d'accompagner ces nouveaux besoins en logements plus petits et plus accessibles (locatif), pour satisfaire cette population au pouvoir d'achat souvent plus modeste. Les familles ont du mal à

s'installer, alors qu'elles contribueraient à rajeunir la Communauté de Communes. Cette inadéquation entre l'offre et la demande se retrouve dans les chiffres des logements vacants, qui sont passés de 551 en 1999 à 1305 en 2017.

→ **La croissance de la population appelle la construction de nouveaux logements**, alors que la réglementation et les PLU réduisent les surfaces à construire. Cela pourrait engendrer une hausse importante des prix de l'immobilier, tout en remettant en cause le modèle traditionnel de logement rural sur le modèle de la maison individuelle avec jardin.

Enjeu 3 : consolider un tissu médico-social développé, mais fragile

→ La santé reste une problématique importante pour la Communauté de Communes, qui a plusieurs fois été classée en risque de désertification. Ce risque a été conjuré et il existe aujourd'hui un tissu médico-social relativement développé, avec plusieurs médecins, une quinzaine d'orthophonistes, de nombreuses structures d'accueil pour les personnes âgées, un CIAS qui gère de

multiples missions, une épicerie solidaire, une banque alimentaire à Aigrefeuille d'Aunis. Pour les soins plus importants, les habitants ont facilement accès aux hôpitaux de La Rochelle, Rochefort ou Niort.

→ Le territoire reste cependant en tension sur la question médicale, avec notamment un renouvellement difficile des départs à la retraite.



Enjeu 4 : être un territoire accueillant pour l'enfance et la jeunesse

→ **Aunis Sud se distingue par des efforts soutenus en faveur de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse.**

Elle compte 3 RAM, 2 multi-accueils associatifs soutenus par la Communauté de Communes, et une crèche à Surgères, pour près de 1000 places disponibles en tout. Ces solutions pour la petite enfance sont indispensables à l'accueil de familles et de travailleurs. Les enfants plus âgés bénéficient aussi de politiques et d'équipements importants, avec de nombreuses associations sportives, le complexe sportif de Surgères avec 3 gymnases, une piste d'athlétisme avec un plateau multisports, 3 terrains de football, 2 terrains de rugby, 1 dojo, 2 courts de tennis couverts et 3 courts extérieurs, 1 skate park, ou encore un éducateur missionné par le Département pour travailler avec les jeunes désocialisés. Cela s'ajoute à une offre culturelle pré-

sente, mais limitée principalement au Conservatoire intercommunal de musique à Surgères, qui rayonne sur tout le territoire, ainsi qu'au réseau de bibliothèques maillé sur tout le territoire avec un portail unique en ligne. Ces efforts soutiennent la jeunesse présente dans les 32 établissements primaires, 4 collèges et un unique lycée général et technologique.

→ **Cependant, l'offre reste inférieure au besoin et gagnerait à être davantage structurée.** Les RAM ont des difficultés à répondre aux besoins globaux, les jeunes sont dépendants des moyens de transport pour rejoindre les points d'activités majeurs, et ils sont nombreux à quitter le territoire. Le déficit d'équipements sportifs s'est par ailleurs accru depuis la création du lycée, avec l'augmentation de la demande.

Orientations stratégiques

1. Adapter et renouveler le parc de logements

→ **Adapter le parc de logements aux mutations démographiques est à la fois une nécessité et une opportunité pour Aunis Sud.** Favoriser les logements locatifs en centre-bourg, pour un parc à petits prix et petites surfaces, correspond aux attentes de la nouvelle population de foyers plus petits ou de retraités vieillissants. Mais cela permet aussi de **densifier et requalifier le bâti existant**, plutôt que de dépendre d'un accroisse-

ment spatial difficile, puisque la réglementation le décourage et que le foncier viendrait vite à manquer. Cela permet par ailleurs de limiter les extensions de réseaux et d'optimiser les équipements d'assainissement collectifs existants. Le travail sur la réhabilitation des logements vacants rentre aussi dans cette optique, à l'image de la réhabilitation de l'ancien café du centre de Saint-Pierre-de-la-Noüe, transformé en logements.

2. Fournir des services médico-sociaux accessibles et mieux répartis sur le territoire

→ Pour renforcer son tissu médico-social, la Communauté de Communes peut continuer de favoriser la mise en réseau de ses acteurs, par exemple ceux de l'accueil à l'enfance. Aunis Sud peut développer encore plus avant une communication ciblée en faveur des médecins, ainsi qu'un accompagnement administratif pour les attirer et faciliter leur installation.

→ Les missions du CIAS, compétences de la Communauté de Communes, doivent aussi être consolidées. Le CIAS est notamment amené à gérer de plus

en plus de terrains familiaux, avec 15 terrains qui doivent s'ajouter aux 4 existants d'ici 2025 selon les recommandations départementales. Les aides dispensées par le CIAS en termes d'alimentation, des droits des femmes ou de la précarité énergétique sont par ailleurs particulièrement d'actualité pour les années de reprise après la crise sanitaire et économique. **Une attention particulière peut donc être portée pour faire du CIAS un moteur incontournable des politiques sociales du territoire.**



3. Offrir une vie culturelle et sportive dynamique accessible à tous

→ Une des premières orientations de la CdC doit être de **renforcer l'offre culturelle et sportive pour que tous ses habitants puissent s'insérer dans la vie dynamique du territoire**. Cela passe par :

- la mutualisation des équipements sportifs.
- la mise en relation des clubs et associations sportives pour permettre la montée en gamme de l'offre sportive.

L'exemple du projet commun à trois clubs de tir à l'arc de faire un terrain couvert à Forges montre le potentiel de cette mutualisation.

→ Cette mise en commun des moyens peut ensuite se retrouver dans le domaine culturel grâce

notamment au réseau des bibliothèques :

- un maillage de 14 bibliothèques municipales .
- un accès de proximité aux livres, films, cd, presse via la mutualisation des collections dans un catalogue commun.
- une navette documentaire prochainement fonctionnelle permettra aux usagers l'accès aux documents du réseau directement dans sa bibliothèque de proximité.

Ce service est une réponse aux problèmes de mobilité, d'accès à la culture et répond à un souci d'équité territoriale. La coordination intercommunale du réseau permet également de proposer une

programmation culturelle annuelle dans l'ensemble des bibliothèques. De nouveaux services sont à l'étude en lien avec les besoins des habitants (inclusion numérique, ...).

→ L'installation du Conservatoire de musique intercommunal dans une ancienne friche est un bon exemple de réussite en termes de soutien à l'action culturelle. Le maillage culturel du territoire peut continuer de se développer à travers des initiatives similaires, à l'instar du projet de ludothèque à Saint-Pierre-la-Noüe qui ambitionne d'être structurant pour tout Aunis Sud.





4. Valoriser un mode de vie unique, choisi par ses habitants

→ Enfin, Aunis Sud se veut **un territoire ancré dans la ruralité et la modernité**. Ces deux identités ne sont pas opposées mais conjointes, et la Communauté de Communes a le potentiel et la volonté d'en faire une force et un élément de distinction. Cette distinction passe d'abord par une communication poussée de la CdC autour de son ouverture aux nouvelles populations, de ses politiques au service des habitants, des touristes ou des entreprises, pour faire d'Aunis Sud une véritable référence, comme évoqué dans le premier axe.

→ Cette singularité se retrouve et se nourrit aussi des volontés et des opinions des citoyens. La démarche Imagine Aunis Sud illustre **la volonté d'inclure les habitants dans la gouvernance du territoire** et dans son orientation pour en faire une expérience unique. Continuer de nourrir cette concertation et cette singularité, par le biais d'instances représentatives comme le Conseil de Développement ou de projets plus ponctuels, est une opportunité de montrer l'ouverture et la modernité d'Aunis Sud et de les pérenniser.

PAROLE D'HABITANT *IMAGINE Aunis Sud*

« Quel avenir réellement on veut donner à la Communauté de Communes ? Est-ce que l'on veut vraiment évoluer, ou est-ce que l'on veut juste grossir pour dire grossir ?

La Communauté de Communes je la verrai un peu comme, un bateau où on passe du petit bateau de pêcheur au gros bateau, et après au paquebot, et à un moment donné il faut quand même que l'on sache où est-ce qu'on veut l'amener, vers quel port on veut l'emmener. »

Angélique, assistante administrative, Surgères



Projets 2020-2026

- ➔ Construction d'une salle multisports (débutée en 2021)
- ➔ Rénovation de la piste d'athlétisme
- ➔ Aménagement d'un terrain de tir-à-l'arc à Forges pour les 3 clubs du territoire
- ➔ Construction d'un gymnase à Aigrefeuille d'Aunis
- ➔ Création d'une Ludothèque à Saint-Pierre-La-Noue
- ➔ Mise en place d'ateliers numériques et navette documentaire
- ➔ Élaboration d'une convention Territoriale Globale
- ➔ Liaisons douces au sein des centres-bourgs des communes
- ➔ Aménagement de terrains familiaux
- ➔ Création/Réhabilitation de logements pour les jeunes



Axe 3 :

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ GAGE DE QUALITÉ DE VIE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Éléments et diagnostic

CHIFFRES CLÉS

76 000 MKW

d'énergie éolienne et
photovoltaïque produite sur la
CdC en 2017

2 932,07 HA

de zone classée Natura 2000
sur le territoire de la CdC, soit
6,3% de sa surface

84,3%

part des déplacements
domicile-travail effectués en
voiture en 2017 (Insee)

2 000 HEURES

d'ensoleillement annuel
moyen en Charente-Maritime,
le plus haut du littoral
Atlantique (Météo France)

Enjeu 1 : conserver un mode de vie dont la valeur est intimement liée à l'environnement

→ La Communauté de Communes Aunis Sud bénéficie d'un patrimoine naturel riche, à fort intérêt écologique: les nombreuses zones humides des marais, plusieurs forêts, des plaines agricoles ouvertes favorables aux oiseaux de plaine, les pierrières du Thou... Aunis Sud est située sur deux sites Natura 2000 qui englobent 10 communes sur 6,3% de sa surface :

l'anse de Fouras, la baie d'Yves et le marais de Rochefort d'un côté, le marais poitevin de l'autre.

→ Cette nature est un marqueur fort du territoire et concrétise la promesse d'une qualité de vie basée sur le plein air et la nature. Sa préservation est donc un élément important de l'identité et de l'avenir d'Aunis Sud.

Enjeu 2 : palier une offre de mobilité insuffisante

→ Comme beaucoup de territoires ruraux, la Communauté de Communes **souffre d'un déficit de mobilités important** : les bus réguliers ne desservent que 8 des 24 communes du territoire et 84,3% des déplacements domicile-travail se font en voiture individuelle. Un fait qui contribue de façon importante aux émissions polluantes en même temps qu'au manque d'attractivité du territoire, pour les jeunes par exemple.

→ Le développement des mobilités décarbonnées est donc un enjeu environnemental, encouragé par les politiques publiques, mais aussi un enjeu de cohésion sociale. Le territoire peut déployer son fort potentiel en mobilités douces, avec non seulement les itinéraires cyclables qui le sillonnent, mais surtout la gare TGV de Surgères, avec plus de 370 000 voyageurs en 2019, et la gare TER récemment rouverte au Thou, qui sont des pôles d'appui et de reconquête majeurs pour la mobilité du territoire.



Enjeu 3 : poursuivre une politique énergétique et environnementale appuyée, mais insuffisante

→ La Communauté de Communes présente une production d'énergies renouvelables importante pour un territoire rural. En 2020, le territoire comptait 40 050 kW de puissance maximale installée en éolien (source CdC) et 5 171 kW en énergie photovoltaïque. En 2017, éolien et photovoltaïque ont produit à eux seuls 76 000 MWh d'électricité en Aunis Sud. Par ailleurs, 17 387 MWh PCI annuels sont produits par l'unité de méthanisation Aunis Biogaz rentrée en production en mai 2020 (*PCI = Pouvoir calorifique inférieur du combustible ; il indique la quantité de chaleur qu'il va libérer lors de la combustion par unité de volume ou de masse*). Ce qui correspond à 25% de la consommation de gaz de la ville de Surgères. A titre de comparaison,

la Communauté de Communes Aunis Atlantique a 22 500 kW en puissance maximale éolienne et 4 055 kW en solaire, et celle de Cœur de Saintonge 3842kW en tout.

→ **Aunis Sud fait donc figure de pionnière dans le domaine des énergies renouvelables.** Néanmoins, on peut remarquer que le développement rapide de l'éolien a manqué de maîtrise sur le territoire, avec un défaut de cohérence et de nombreux projets très lents à se concrétiser. Les autres énergies renouvelables, comme la biomasse et le solaire, avec 2 000 heures d'ensoleillement annuel en Charente-Maritime, constituent des alternatives intéressantes.

PAROLE D'HABITANT

IMAGINE Aunis Sud

« Bah on est mieux à Aigrefeuille qu'à Tokyo, hein, oh bah là c'est sûr, parce que on a une vie beaucoup plus saine. On a beaucoup de nature, on peut se promener, on peut encore manger des bonnes choses, il y a l'agriculture autour de nous, on peut cultiver dans nos jardins, puisqu'on a des jardins. »

Mireille, cheffe d'équipe, Aigrefeuille d'Aunis

Enjeu 4 : apaiser des tensions croissantes sur la ressource en eau

→ La Communauté de Communes Aunis Sud possède **des réservoirs d'eaux superficiels vulnérables aux nitrates et aux pollutions humaines, notamment agricoles**, en particulier dans les secteurs de plaines et de bocages comme La Devisse et La Gère. Le taux de nitrate mesuré depuis les années 1980 au captage de Tout Vent varie de 40 à 80 mg par litre. Certains cours d'eau comme la Gères ou la Charrière sont par ailleurs pollués par des rejets des stations d'épuration domestiques.

→ Cette pollution de l'eau, due entre autres à une utilisation importante de produits phytosanitaires, va de pair avec une raréfaction de l'eau, en particulier lors des pics de consommation estivaux dus à l'irrigation des grandes cultures, conjointe avec l'afflux de nombreux touristes. La tension sur l'eau est donc amenée à croître avec le réchauffement climatique, mais surtout avec la croissance démographique de la population sur le territoire et en lien avec le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.



Orientations stratégiques

1. Faire de la transition agricole et alimentaire un moteur de développement pour le territoire

→ La structuration intensive et productive agricole du territoire lui assure une certaine richesse, mais de **nouvelles attentes de la population peuvent générer des opportunités de développement pour le secteur.**

- Demande de la part des néo-ruraux et des habitants historiques du territoire de produits de qualité, bio et/ou locaux, sur des circuits-courts.
- La transition agricole et alimentaire peut devenir un moteur de développement économique et écologique pour le territoire.

→ **Cette transition passe d'abord par les moyens institutionnels** tels que le Projet Alimentaire Territorial :

- En cours de réflexion sur le périmètre du SCoT élargi à l'île de Ré.
- Mise sur la relation entre les acteurs locaux pour proposer des circuits-courts en restauration, particulièrement pour les cantines scolaires.

■ L'adhésion du Département au dispositif Agrilocal depuis 2019 fournit un cadre supplémentaire pour porter ce développement des circuits-courts.

■ La mise en place d'un marché bio hebdomadaire depuis septembre 2021 à Aigrefeuille d'Aunis participe à cette dynamique positive.

→ La CdC peut :

■ Encourager les initiatives individuelles et apporter un soutien financier ou communicationnel pour les projets d'épicerie, jardins, agriculture bio, circuits courts, zéro phyto (ex : jardin biologique à but d'insertion professionnelle : Arozoar au Thou).

■ Jouer un rôle de facilitateur dans la rencontre entre les différents acteurs de l'alimentation sur le territoire, pour prendre en compte toutes les problématiques.

2. Rénover le parc de logements et de bâtiments

→ Un axe important de la transition écologique du territoire est **l'isolation thermique et énergétique du bâti privé comme public.**

La CdC peut :

- Identifier et orienter les aides financières qui abondent dans cette dynamique.
- Sélectionner les projets de rénovation les plus importants pour améliorer son efficacité énergétique globale.

→ Au-delà de cette aide matérielle, Aunis Sud a aussi un rôle important à jouer dans la **formation des acteurs du territoire et des habitants** sur les questions énergétiques.

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) Aunis-Vals de Saintonge :

- Propose de l'information sur les techniques et les aides à la rénovation.
- Organise des animations diverses telles que la fête

de l'énergie, les balades thermographiques, des ateliers « comprendre sa facture énergétique ».

■ Joue un rôle envers les professionnels de la construction et de l'habitat afin de les informer et de les amener à promouvoir la rénovation globale des logements à leurs clients.

Pour que la transition écologique ne soit pas qu'une contrainte imposée mais un choix et une réflexion informée de tous les habitants et professionnels du territoire.

→ La CdC peut enfin continuer de **soutenir des projets emblématiques d'un habitat moderne et écologique** dans un objectif de développement et d'attraction de nouveaux habitants :

■ Projet de transformation de la friche Poyaud en écoquartier et lieu de commerces dans le cadre du pôle gare de Surgères.

■ Projet du Bois Long à Saint-Saturnin-du-Bois.

3. Proposer des mobilités douces et alternatives

→ En outre, il importe de favoriser l'essor des mobilités douces et alternatives à la voiture sur le territoire afin de structurer l'accessibilité de chaque point du territoire pour les cyclistes :

- Projet de réalisation d'un schéma vélo-piste cyclable mené par la Communauté de Communes
- Projets communaux qui relient les points importants de la commune, comme la piste cyclable de Saint-Georges-du-Bois et Surgères

Pour que le vélo ne soit pas seulement une pratique sportive, mais bel et bien un moyen de déplacement dans tout Aunis Sud.

→ La CdC peut aussi encourager les habitants et les acteurs publics à s'équiper en véhicules nouveaux et écologiques :

- Installation de bornes électriques
- Achat d'utilitaires électriques par les communes

4. Développer les énergies renouvelables

→ Poursuivre le développement des énergies renouvelables, en renforçant notamment leur cohésion et leur structuration à travers :

- Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) en cours d'élaboration
- Des partenariats renforcés entre tous les acteurs du territoire, sur le modèle d'Aunis Biogaz dans lequel les agriculteurs-actionnaires, le syndicat mixte Cyclad, et les collectivités territoriales des communes à la Région sont parties prenantes
- Plusieurs installations de production d'énergie renouvelable fonctionnent déjà ou sont en cours de réflexion sur le territoire :
 - Le parc photovoltaïque de l'ancienne décharge réhabilitée de La Devise (Vandré) appartenant à la CdC et à Cyclad.
 - Projets sur la zone d'activité de La Combe (Surgères) en 2022 et 3 autres projets en développement sur d'autres communes pour les années à venir.



→ Par ailleurs, le projet de pôle multimodal à la gare de Surgères est l'occasion de proposer des alternatives décarbonées aux mobilités des habitants. Il importe particulièrement de développer les solutions de rabattement vers les gares TER du Thou/Aigrefeuille d'Aunis et TGV de Surgères. Ces moyens de transport peuvent être en commun, mais aussi être des itinéraires de randonnée pédestres et pistes cyclables. Ce développement est, là encore, à la fois bénéfique pour l'environnement, la cohésion sociale et l'économie de la CdC.

La CdC peut jouer un rôle de facilitateur administratif, mais aussi de mise à disposition de foncier et d'immobilier sur de tels projets.

→ Le potentiel photovoltaïque des bâtiments communautaires a également été étudié, pour être mobilisé en cas de travaux programmés sur ces bâtiments.

L'exemple d'Aunis Biogaz, site de méthanisation initié par des exploitants agricoles d'Aunis Sud, et de son partenariat à venir avec les particuliers du département, à travers les déchetteries de Cyclad, peut aussi être encouragé à essayer pour mailler encore mieux le territoire en biomasse.

Un autre projet de méthanisation est d'ailleurs fléché par le PLUi-H sur Genouillé, et une entreprise est intéressée.

→ La géothermie est enfin une dernière source potentielle d'énergie renouvelable à étudier dans la commune de Genouillé.

5. Préserver la qualité de l'eau et de l'environnement

→ La CdC est engagée dans plusieurs démarches en faveur de la préservation de son environnement et de la qualité de son eau. Cela revient de nécessités légales ou environnementales, mais c'est aussi un moyen de maintenir la qualité de vie unique du territoire, intimement liée à la nature.

→ Accompagner les acteurs vers la sobriété en eau ou protéger les milieux aquatiques par :

- La collaboration avec les programmes Re-Sources du syndicat Eau 17 et de la CdA de La Rochelle, qui réunissent tous les acteurs publics, agricoles ou civils autour de la protection des points d'eau potable du territoire.
- Le travail en commun avec les 4 syndicats « gémapiens » du territoire dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

→ Dans le cadre du SDENS, le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Charente-Maritime, la demande de classement des bois de la Bastière et de quelques autres « espaces naturels sensibles candidats » en « Espaces naturels sensibles actifs » est aussi un moyen de promouvoir des activités diverses et de protéger plus avant la faune et la flore.

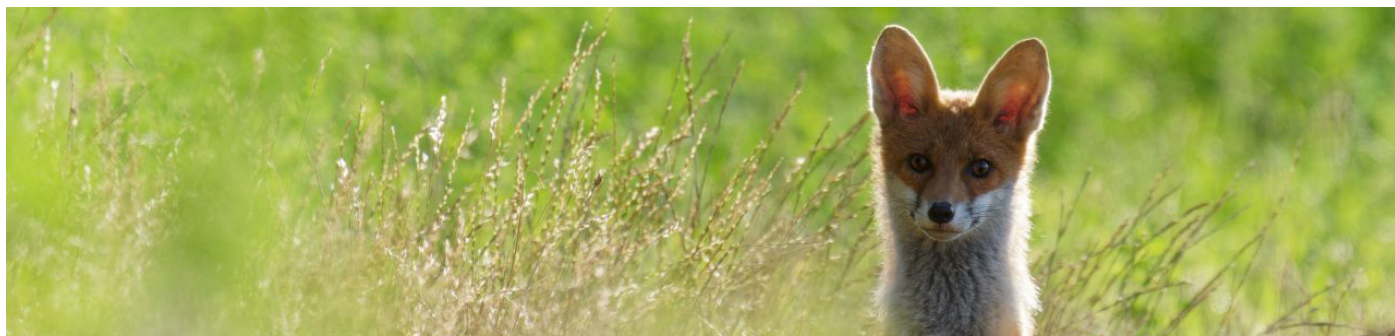
PAROLE D'HABITANT

IMAGINE *Aunis Sud*

« On pourrait réfléchir à une autre posture face au territoire, collective. Au lieu qu'il y ait cent hectares de céréales, on pourrait imaginer cent hectares de cultures diversifiées avec des forêts, des vergers, des légumes, de l'élevage extensif, ce serait vraiment de la production vivrière, pour faire vivre la communauté, mais aussi ça ferait plein de débouchés pour créer de l'artisanat, parce que à partir de toutes ces matières premières on pourrait faire de l'artisanat, des métiers simples. »

Julien, maraîcher, Ballon



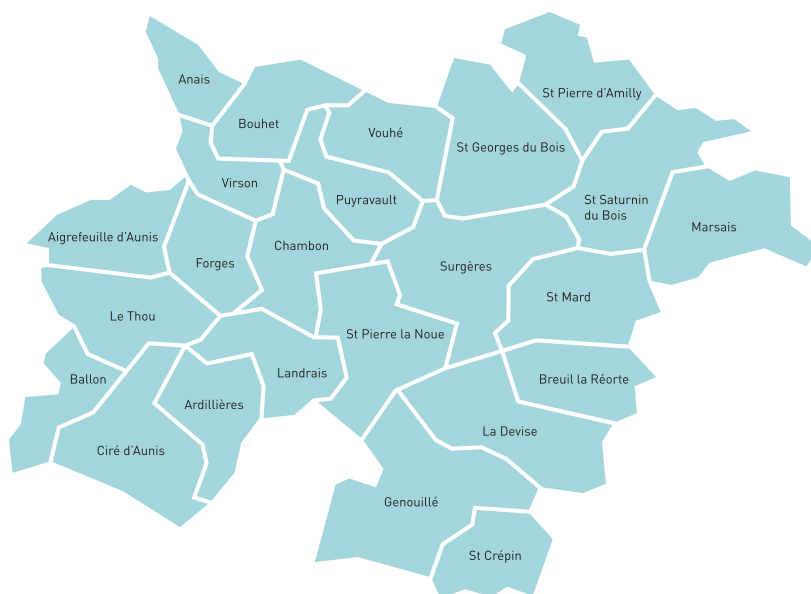


Projets 2020-2026

- Adhésion départementale à la plateforme Agrilocal pour le développement des circuits-courts
- Installation de plusieurs fermes photovoltaïques dans diverses communes, le plus souvent sur d'anciennes décharges et friches, dont celle de La Combe en 2022
- 2e site de méthanisation, à Genouvillé
- Pôle gare à Surgères
- Projet d'Eco-quartier à Saint-Saturnin-du-Bois et à Surgères (friche Poyaud)
- Programme de protection de l'eau Re-Sources avec le syndicat Eau 17
- Déploiement du dispositif Rezo Pouce
- Réalisation d'un schéma vélo
- Rénovation énergétique de nombreux bâtiments communaux et intercommunaux
- Formation des agents communaux et intercommunaux au 0 phyto et préservation de la biodiversité et des espaces publics



Notes



Ma Communauté
de Communes

Contacts

Les équipes de la Communauté
de Communes Aunis Sud vous accueillent
et vous renseignent :
45, avenue Martin Luther King
17700 SURGÈRES
Tel. : 05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi 9h-12h et 14h-17h
Vendredi 9h-12h et 14h-16h

Restez connectés !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.aunis-sud.fr

Votre Communauté de Communes vit
aussi sur les réseaux sociaux :

